

JUIN 2023

**Etterbeek encourage
la pratique du vélo – p03**

Focus sur les dernières
infrastructures mises en place

**Vos documents de voyage
en ordre à temps - p04**

Le point sur les démarches à
effectuer avant de partir en vacances

**Le projet « Cinquantième 2030 »
se dévoile - p04**

Le site s'ouvrira une seconde jeunesse
pour les 200 ans de la Belgique

LA VIE ETTERBeeKOISE

* 88

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



**Le CPAS ouvre
un centre d'accueil
de jour pour seniors**

etterbeek.brussels

**Vincent DE WOLF**

BOURGMESTRE

02 627 23 00

vincent.dewolf@etterbeek.brussels

Administration générale - Personnel communal
- Police et Prévention - Propreté publique -
Logement - Coordination des grands projets
- Jeunesse et petite enfance - Relations
publiques et Communication - Consultations et
rencontres citoyennes - Affaires internationales

**Arnaud VAN PRAET**

PRÉSIDENT DU CPAS

02 627 23 33

arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels

**Patrick LENAERS**1^{ER} ÉCHEVIN

02 627 23 01

patrick.lenaers@etterbeek.brussels

Officier de l'Etat civil - Population -
Animations et festivités

**Frank VAN BOCKSTAL**2^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 23 25

frank.vanbockstal@etterbeek.brussels

Finances et budget - Aménagement du
territoire et Urbanisme - Affaires européennes -
Affaires néerlandophones - E-Government -
Informatique - Emploi

**Aziz ES**3^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 08

aziz.es@etterbeek.brussels

Brocantes, foires et marchés - Cultes et laïcité -
Bien-être animal - Formation continuée -
PME & Classes moyennes

**Karim SHEIKH HASSAN**4^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 28 85

karim.sheikh Hassan@etterbeek.brussels

Espace public - Cohésion sociale et Solidarité
internationale - Démocratie participative et
budget participatif - Tourisme

**Colette NJOMGANG-FONKEU**5^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 23 53

colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels

Enseignement - Politiques socio-culturelles -
Politique sportive

**Maryam MATIN FAR**6^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 23 52

maryam.matinfar@etterbeek.brussels

Action sociale

**Caroline JOWAY**7^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 27 00

caroline.joway@etterbeek.brussels

Mobilité et Travaux publics - Gestion des
bâtiments publics - Contrat de Quartier Durable
et Politique de la Ville - Énergie

**Pieterjan VANDEN BOER**8^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 27

pieterjan.vandenboer@etterbeek.brussels

Transition écologique - Santé - Égalité des
genres et diversité

EDITO*

**Vincent De Wolf**

Votre bourgmestre

Etterbeek, commune
oubliée, commune
massacrée**Chère Etterbeekoise,
Cher Etterbeekois,**

Impossible de le manquer, de grands changements sont venus bousculer nos habitudes. En effet, depuis le 15 mai dernier, une réforme des collectes de déchets a été mise en place par la Région bruxelloise. J'ai exprimé ma colère dans la presse quant aux conséquences concrètes de cette initiative dans les quartiers etterbeekois.

Rappelons qu'à la suite d'une concertation, nous avons émis une série de remarques qui n'ont pas été prises en compte par l'Agence Bruxelles-Propreté. Malgré cela, force est de constater qu'il existe de nombreux dysfonctionnements. Il n'y a aucune cohérence géographique et territoriale dans le découpage des quartiers proposé par l'agence régionale de propreté. Plusieurs quartiers homogènes connaissent des jours de collectes totalement différents d'une rue à l'autre. Nous n'étions pas choisi comme

commune pilote pour tester la collecte d'un seul sac blanc par semaine, mais près de 5.000 Etterbeekois sont néanmoins concernés. La confusion règne. Les habitants des voiries régionales ne peuvent déposer leurs poubelles qu'entre 18h et 20h alors que d'autres ont la possibilité de le faire dans des plages horaires plus larges. Cette réalité ne tient pas compte de la vie professionnelle de bien des personnes. **Nous sommes la**

seule commune à connaître des changements d'horaire dans toutes les zones proposées arbitrairement par l'agence régionale de propreté.

Nos services communaux compétents, et que je remercie sincèrement, sont obligés de délaissé leurs missions fondamentales pour réparer les erreurs de la Région. Tous nos efforts en matière de propreté qui commencent à produire leur effet sont mis en péril. La communication a été très mal conçue en amont et génère des centaines de demandes d'explication au quotidien auxquelles nos médiateurs éco-citoyenneté tentent d'apporter des réponses.

En ma qualité de **seul Bourgmestre bruxellois en charge de la Propreté publique**, j'ai proposé au Collège des Bourgmestre et Échevins qu'aucune sanction administrative ne soit prise à l'encontre des habitants, tant et aussi longtemps qu'une cohérence et des solutions structurelles adaptées à la réalité etterbeekoise ne seront pas mises en place. Je ne me sens pas légitime de sanctionner dans un chaos pareil. J'ai officiellement demandé au Ministre Maron de corriger le tir en procédant à des changements profonds pour Etterbeek.

Nous continuerons le combat pour redresser une situation déjà complexe au quotidien au sein de notre commune et c'est dans ce sens que je me suis permis d'adresser un courrier à tous les Etterbeekois.

Dans cette Vie etterbeekoise pré-estivale, j'aimerais que vous preniez le temps de vous intéresser aux différents projets mis en avant. Je pense notamment à la rénovation d'une série de plaines de jeux pour permettre aux familles etterbeekoises de profiter au maximum de ces infrastructures très prisées. J'attire aussi votre attention sur la fameuse prime loyer ainsi que le nouveau centre de jour qui va ouvrir ses portes à la mi-juin et qui me tient particulièrement à cœur.



A l'image de la piste cyclable de l'avenue de Tervueren qui vient d'être rafraîchie, une nouvelle piste sera tracée avenue du Deuxième Régiment de Lanciers et avenue des Casernes.

Les beaux jours reviennent et les occasions ne manqueront pas de ressortir son vélo pour de petits ou grands trajets.

Il y a un an, à l'initiative du bourgmestre, deux pistes cyclables unidirectionnelles étaient installées le long des latérales de l'avenue de Tervueren. Empruntées quotidiennement par de nombreux cyclistes, elles viennent de faire l'objet d'un rafraîchissement afin de préserver leur visibilité et subsisteront jusqu'au moment où le projet définitif de l'avenue de Tervueren sera mis en œuvre, vers la fin de l'année 2024 et le début de 2025.

Un autre projet de piste cyclable devrait bientôt voir le jour. Dans la continuité de la rénovation des trottoirs avenues des Casernes et du Deuxième Régiment de Lanciers, deux pistes unidirectionnelles sont prévues dans le courant du mois de juin. Elles permettront de relier la piste cyclable du boulevard Général Jacques avec celle de l'avenue d'Auderghem.

Ce nouveau dispositif vise également à maîtriser les vitesses en réduisant la largeur des bandes de circulation le long des deux avenues et particulièrement aux carrefours formés par les avenues du Deuxième Régiment de Lanciers, des Casernes, Général Bernheim, de la Cavalerie et de la Force Aérienne. Les zones de conflit entre automobilistes et cyclistes seront par ailleurs mises en évidence grâce à un marquage rouge.

Six places de stationnement (non autorisées) seront supprimées avenue des Casernes pour installer également cinq drop-zones et quatre zones de parking vélo (arceaux). Trois autres places de parking ont également disparu pour assurer la continuité de la piste cyclable. Enfin, des aménagements de sécurisation de carrefour sont également prévus afin de permettre aux cyclistes de traverser sans danger.

En juillet, testez un vélo à assistance électrique !



L'asbl Pro Vélo en collaboration avec la commune d'Etterbeek vous propose de tester durant 15 jours un vélo à assistance électrique et de bénéficier d'un encadrement théorique et technique pendant l'intégralité de cette période. L'objectif est bien sûr de pouvoir tester ce vélo de manière quotidienne avant d'investir.

Ce projet vise en priorité les habitants qui utilisent majoritairement la voiture et montrent une motivation à changer de moyen de transport dans le cadre de leurs déplacements utilitaires.

Deux périodes de test sont prévues du 4 au 18 juillet et du 12 au 26 juillet 2023.

Une formation de 3h sera organisée le premier jour afin de se familiariser avec le vélo.

Attention, il n'y a que 24 places disponibles. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de l'asbl Pro Vélo. Pour rappel, la commune d'Etterbeek avait participé à un projet similaire l'année dernière pour permettre aux familles de tester le vélo cargo ou le long-tail. Des sessions pour ces types de vélos sont encore organisées cette année à Bruxelles entre le 29 juin et le 31, août toujours à l'initiative de Pro Vélo. N'hésitez à vous renseigner auprès de l'association.

i PRO VELO ASBL
www.provelo.org

* ZOOM

Les aménagements pour cyclistes fleurissent à Etterbeek

La commune encourage plus que jamais la pratique du vélo de façon sécurisée. Nous faisons le point sur les dernières pistes cyclables et équipements urbains qui vont faciliter la vie des cyclistes.

Plus de parking vélo

Depuis début 2022, pas moins de onze vélo box (parkings sécurisés) ont été installés sur notre territoire sur fonds propres mais aussi grâce aux subsides de la région bruxelloise. Vous les trouverez notamment place Saint-Antoine, rue des Francs, rue Colonel Van Gele ou rue des Bollandistes. Récemment, un garage situé à hauteur du n°50 de la rue des Francs a également été réaménagé pour pouvoir accueillir 7 vélos classiques et un vélo cargo. Enfin, des abris pour vélos ont été installés notamment avenue de la Force Aérienne afin de protéger les vélos des intempéries.

Des arceaux pour vélos ont aussi vu le jour chaussée de Wavre, avenue de la Chasse et rue Gray. D'autres arceaux sont en cours d'installation chaussée d'Etterbeek, Boulevard Louis Schmit, avenue d'Auderghem et avenue des Celtes. Il s'agit ici de voiries régionales, mais la commune consulte également la population pour identifier les endroits les plus adéquats afin d'installer ce type d'infrastructure dans différents quartiers.

Signalons enfin qu'une rampe cycliste accessible aux PMR sera bientôt installée dans l'escalier de 7 volées de 11 marches du Mont du Cinquantenaire. Cet escalier piéton relie l'avenue des Nerviens, le long du parc, à la chaussée Saint-Pierre.

*

Sixième défi vélo pour le Collège Saint-Michel !



Les élèves du degré secondaire du Collège Saint-Michel se sont lancés dans leur sixième défi vélo. Un événement organisé en plusieurs étapes grâce au soutien logistique de la commune et de la zone de police Montgomery. Les agents ont ainsi organisé une sensibilisation au code de la route dans 11 classes. Fin avril, ce sont 250 élèves, leurs parents et professeurs, qui sont partis de Bruxelles vers Namur en passant par Tirlemont avant de revenir, 190 km plus tard, au Collège. Une très belle aventure humaine qui aura duré trois jours ! Bravo à eux !

*



L'union fait la force ! La devise de notre pays est de mise quand on aborde le projet « Cinquantenaire 2030 ». Sous l'impulsion du Secrétaire d'État chargée de la Politique scientifique, le vice premier chargé de la Loterie National, la Ministre chargée de Beliris, la ministre de la Défense, et le Secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments, unissent en effet leurs forces pour que le site du Cinquantenaire de Bruxelles devienne un phare socioculturel et scientifique attractif pour la Belgique d'ici 2030.

Cela projet ambitieux présenté lors d'une grande conférence de presse le 20 avril dernier en présence des bourgmestres d'Etterbeek et de la Ville de Bruxelles, comprend un aspect patrimonial important avec la rénovation du Musée d'Art et d'Histoire et de l'IRPA (l'Institut royal du patrimoine artistique) et la nécessité d'installer au Cinquantenaire un lieu de dépôt des collections, utile aux divers musées qui dépendent du fédéral. Le rez-de-chaussée du Hall Bordiau devrait être transformé de façon transitoire en espace d'exposition temporaire.

L'actuelle trémie automobile qui balafre le parc sera quant à elle, couverte par une intervention architecturale audacieuse fruit d'un concours d'architecture. Les résultats de ce concours lancé avec l'aide de fonds européens, sont attendus pour la fin de l'année. Pour le Bourgmestre d'Etterbeek, il est important que cet ambitieux projet être pleinement intégré à l'Europe : « Non seulement parce que les institutions gravitent à sa périphérie mais aussi parce que la majorité des riverains représentent intensément l'Europe », explique-t-il. « Mais pour que ce projet soit une réalité en 2030, nous devons associer pleinement les habitants qui entourent le Cinquantenaire, ce qui nous permettra d'enrichir le concept. »

Zut, mon passeport !



Voilà une phrase qu'il n'est jamais agréable de prononcer au moment où on boucle sa valise pour partir en vacances à l'étranger. Si tel est votre cas dans les semaines à venir, un conseil : vérifiez la validité de votre passeport ou de la Kids-ID de votre enfant.

Si vous devez commander ou renouveler un document d'identité (passeport ou autre) avant votre départ, évitez d'attendre la dernière minute pour prendre rendez-vous auprès du service Population. En effet, les demandes de rendez-vous affluent avant les vacances et une fois votre passeport commandé, un délai de 10 jours ouvrables est nécessaire avant de le recevoir. Il existe des procédures urgentes mais elle sont extrêmement coûteuses : 240 à 275€ pour obtenir un passeport en un jour et jusqu'à 350€ si l'on ne dispose que de quelques heures !

Ce principe est le même pour les cartes d'identité ou les Kids-ID : il faut compter un délai de 15 jours ouvrables pour les recevoir une fois qu'elles sont commandées et toute procédure rapide implique des frais supplémentaires.

Précisons que le passeport n'est pas indispensable partout à l'étranger ; dans de nombreux pays, la carte d'identité suffit. Pour en avoir le cœur net, consultez la rubrique « Documents de voyage » sur le site du SPF Affaires étrangères (diplomatie.belgium.be). Vous y trouverez aussi (dans « demander un passeport ») d'autres informations utiles concernant, par exemple, les documents à apporter lors de votre commande ou la procédure à suivre si votre passeport est perdu ou volé.

1 SERVICE POPULATION
02 627 21 11 – population@etterbeek.brussels
Pour prendre rendez-vous :
etterbeek.brussels / Rendez-vous / Identité

* ACTU

Le Cinquantenaire deviendra un phare socioculturel pour célébrer les 200 ans de la Belgique

En 1880, le prestigieux site du Cinquantenaire sortait de terre pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de notre Royaume. Il sera à nouveau amené à jouer un rôle majeur, le 21 juillet 2030, à l'occasion des 200 ans de notre pays. Mais d'ici là, de nombreux projets sociaux, culturels, scientifiques et patrimoniaux verront le jour sur le site.

Les citoyens invités à participer au changement

Afin d'inviter les citoyens à s'approprier ce projet, les initiateurs de « Cinquantenaire 2030 » ont d'ailleurs prévu un « Outdoor lab », un programme inclusif d'événements participatifs comprenant des rencontres sportives, des pique-niques de quartier, des interventions artistiques dans les espaces publics en collaboration avec les différentes associations et organisations sociales, sportives et culturelles du site du Cinquantenaire et des alentours, à l'intérieur et à l'extérieur de Bruxelles.

Le « Cinquantenaire 2030 » accueillera aussi l'année de l'Art nouveau et une exposition sur Josef Hoffmann qui se tiendra dès octobre 2023. En outre, deux projets d'envergure à l'intersection de l'art et de la science ainsi que du patrimoine et de l'innovation seront lancés à partir de 2024 : l'un questionnant le rôle d'un musée au XXI^{ème} siècle, l'autre proposant l'exposition « Vers de nouveaux mondes » menée par des institutions scientifiques fédérales. Des projets qui devraient faire rayonner le majestueux site du Cinquantenaire bien au-delà de nos frontières.

i cinquantenaire.brussels



JUBELPARK 2030
CINQUANTENAIRE



L'écrit et l'écran au service de l'emploi !

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle ? Vous voulez mettre votre CV à jour ou suivre une formation ? Dans ce cas, notre Mission locale pour l'emploi, située à l'hôtel communal, est une interlocutrice de premier choix pour vous aider. Mais elle propose aussi d'autres formes d'accompagnement au citoyen. Depuis quelques mois par exemple, Erik Deraeck, écrivain public, y met sa plume au service des habitants. À ses côtés, Quentin Wallon, qui anime l'espace public numérique de la MLE et y accueille celles et ceux qui veulent s'initier au bon usage de l'informatique. Deux fonctions atypiques à la Mission locale mais qui offrent chacune une plus-value aux services que celle-ci rend quotidiennement aux chercheurs d'emploi etterbeekois.



Erik Deraeck
Ecrivain public

Comment devient-on écrivain public à la Mission locale pour l'emploi ?

Erik Deraeck : « Par passion de la langue française, en suivant une formation et, surtout, en constatant à quel point un tel service peut être utile à notre public. Je travaille à la Mission locale depuis 4 ans ; j'y suis coordinateur du service Emploi et Formation. Avant cela, j'ai acquis une longue expérience dans les ressources humaines et l'associatif. On évoque la fracture numérique mais la fracture linguistique existe aussi. C'est tout aussi discriminatoire et cela peut aboutir à des situations dramatiques. J'ai donc proposé de créer ce poste d'écrivain public et, pour m'y préparer, j'ai suivi une formation spécifique de 154 heures. »

Pour quels travaux de rédaction peut-on faire appel à vous ?

E.D. : « De tout ! Cela va de la lettre de motivation au discours de mariage, en passant par des courriers administratifs, juridiques, de remerciements, de condoléances ainsi que des rapports ou des contrats. Mais il ne s'agit pas uniquement de rédaction. Je peux aider à la lecture et la compréhension d'un courrier un peu trop technique, par exemple. Ou relire un texte déjà rédigé et en corriger l'orthographe, la syntaxe ou la structure. Par ailleurs, comme les écrivains publics fonctionnent en réseau, si l'on sollicite mon intervention sur un sujet que je ne maîtrise pas, je peux toujours réorienter la demande vers un collègue plus qualifié. »

Un seul rendez-vous suffit pour repartir avec sa lettre corrigée ou rédigée ?

E.D. : « Non, dans la majorité des cas, cela ne fonctionne pas comme ça. Le texte que je rédige est toujours le résultat d'un échange qui, parfois, nécessite plusieurs entrevues. C'est un travail qu'on accomplit ensemble et, dans la mesure du possible, je demande tou-



Quentin Wallon
Animateur MLE

jours que la personne qui sollicite mes services apporte une ébauche ou un brouillon. Je fais ensuite une proposition et on se revoit autant de fois qu'il faut pour que chacun soit d'accord sur le texte final. Si un étudiant, par exemple, vient me trouver pour l'aider à rédiger son travail de fin d'études, je ne vais pas le faire à sa place. Ce sera plutôt une corédaction. Dans ce cas-là comme dans d'autres, mon boulot consiste surtout à désacraliser l'écriture et l'orthographe. Tout le monde hésite ou fait des fautes ; mon rôle est aussi de donner un petit coup de pouce pour encourager chacun à écrire. »

Est-ce dans le même esprit que l'espace public numérique (EPN) a mis en place un programme de formations ?

Quentin Wallon : « Exactement ! Je travaille à la Mission locale depuis 10 ans et je coordonne actuellement l'accueil et l'EPN. Celui-ci est déjà en place depuis longtemps : notre public y consulte librement les offres d'emploi. Nous avons donc tout le matériel nécessaire pour proposer un service supplémentaire. On le sait, la fracture numérique fragilise de nombreuses personnes mais, surtout, elle ne concerne pas uniquement celles et ceux qui n'ont jamais touché à un clavier. Tout le monde peut être affecté, faiblement ou fortement, car aujourd'hui, le numérique est partout et prend de plus en plus d'importance dans notre vie quotidienne. Ce sont ces constats qui nous ont inspiré l'organisation de formations au sein de notre EPN, depuis lors officiellement reconnu par la Région. »

Quels types de formations y organisez-vous ?

Q.W. : « Le programme est varié ; nous proposons notamment des initiations à l'usage du web, aux réseaux sociaux, au PC banking ou à certaines applications comme Itsme. D'autres sessions abordent la thématique



de la protection des données personnelles ou de la prudence à l'égard des fake news. Enfin, nous abordons aussi des pratiques plus élémentaires, mais qui ne le sont pas nécessairement pour tout le monde : comment envoyer un mail, y ajouter une pièce jointe ou comment compléter et envoyer un formulaire en ligne, par exemple.

Faut-il obligatoirement être chercheur d'emploi pour participer à ces formations ?

Q.W. : « Pas du tout, elles sont ouvertes à tout le monde, Etterbeekois ou non-Etterbeekois. C'est gratuit et chaque formation s'étend maximum sur trois demi-journées. Il suffit de s'inscrire. »

★

Comment s'inscrire ou prendre rendez-vous ?

Pour rencontrer l'écrivain public de la Mission locale pour l'emploi, il suffit de prendre préalablement rendez-vous par téléphone, au 02 626 15 40. Il vous reçoit gratuitement et en toute confidentialité tous les mardis, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

L'espace public numérique de la Mission locale est quant à lui accessible gratuitement du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Il est situé dans la zone d'accueil de la MLE, au 1er étage de l'hôtel communal d'Etterbeek, 31/2 avenue des Casernes. C'est là que se déroulent régulièrement les formations axées sur tout ce qui touche au numérique. Le programme des formations proposées jusque fin 2023 sera prochainement disponible sur le site de la Mission locale.

Un nouveau centre d'accueil de jour pour nos seniors

Le CPAS d'Etterbeek a le plaisir d'annoncer l'ouverture prochaine du centre d'accueil de jour "Suzanne Schmidt-Madou". Ce nouveau service, souhaité par le bourgmestre Vincent De Wolf, s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus. Il accueillera ses premiers participants dans les toutes prochaines semaines. Cette initiative vient compléter les services déjà existants tels que le service Contact plus ou le service d'aide familiale, offrant aux seniors la possibilité de se maintenir à domicile tout en bénéficiant d'un soutien et d'une vie sociale enrichissante.



Arnaud Van Praet
Président du CPAS



L'accueil en centre de jour offre à la personne aidée un suivi régulier et un accompagnement adapté à ses besoins. Il permet ainsi de maintenir, stimuler voire rétablir ses capacités grâce à des activités adaptées, tout en préservant les liens sociaux et en évitant l'isolement. Cependant, l'objectif du centre va au-delà : il vise également à soutenir les proches de ces personnes en leur offrant un espace d'échange avec des professionnels et d'autres familles pour discuter de leurs interrogations et préoccupations, tout en leur permettant de libérer une partie de leur temps.

Une équipe dévouée et des installations adaptées

Situé au 233 avenue d'Auderghem, le nouveau centre de jour disposera d'une capacité d'accueil journalière de vingt personnes, garantissant ainsi une expérience chaleureuse et de qualité pour tous les participants. L'équipe d'accueil, composée d'un ergothérapeute et d'un animateur qualifiés, sera attentive aux besoins et aux attentes des personnes accueillies. Les installations comprennent une bibliothèque bien fournie, une grande télévision et une variété de jeux de société. De plus, une salle spécifique, séparée de l'espace commun, a été aménagée pour accueillir des activités de groupe telles que des séances de gymnastique douce, des cours de tai-chi, de chant ou de peinture.

Lorsque les conditions météorologiques le permettront, des activités en plein air seront organisées dans le jardin, offrant aux participants l'occasion de profiter du grand air. Des sorties découvertes et culturelles seront également proposées à celles et ceux qui souhaiteraient explorer, dans un environnement sûr, de nouveaux endroits et participer à de nouvelles activités.

Facilité d'accès et flexibilité

Ouvert du lundi au vendredi, le centre de jour pourra être fréquenté, sur réservation, de quelques heures à plusieurs jours sur la semaine, en fonction des envies et des besoins des seniors. Il sera possible d'y partager le repas du midi et d'y prendre le goûter.

Afin de faciliter l'accès au centre, un service de transport sera proposé afin de permettre à chacun de profiter pleinement de sa journée sans se soucier de ses déplacements.

Quoiqu'organisé par le CPAS, le centre d'accueil de jour «Suzanne Schmidt-Madou» sera accessible, dès l'âge de 65 ans, à tous les Etterbeekois, quels que soient les ressources.

i CONTACT PLUS
02 627 27 37

Les maisons de repos du CPAS

Le CPAS d'Etterbeek dispose également de deux maisons pour personnes âgées qui sont en priorité réservées aux Etterbeekois. Ces maisons disposent chacun d'une section «MR» (Maison de Repos pour personnes valides) et d'une section «MRS» (Maison de Repos et de Soins pour les personnes nécessitant des soins adaptés).

Elles sont réparties sur deux sites :

**Le site « Beauport »
de la Fondation Jourdan**
Chaussée de Wavre, 541
02 627 22 88

**Le site « Etterbeek Baron Lambert »
de la Fondation Jourdan**
Rue Baron Lambert, 40
02 627 21 91



Une « prime-loyer » pour renforcer l'attractivité des quartiers commerçants et lutter contre les cellules commerciales vides à Etterbeek

Dans le cadre de son Plan de relance économique visant à soutenir le commerce local durement touché par les différentes crises que nous venons de traverser, Etterbeek propose un coup de pouce financier aux entrepreneurs et artisans souhaitant développer une activité novatrice, qualitative et durable au sein d'un espace commercial inoccupé.



Aziz Es
Echevin des PME et
des Classes moyennes

Avec cette nouvelle mesure, la commune pose ainsi les premiers jalons de son agence immobilière commerciale dont l'objectif est double : soutenir le commerce local et de proximité tout en luttant contre le fléau des cellules commerciales vides. Concrètement, les commerçants récemment établis ou appelés à l'être dans un local auparavant laissé vacant et situé au sein d'un périmètre considéré comme prioritaire* peuvent désormais se voir octroyer une intervention financière correspondant à 50% du montant du loyer commercial. Etalés de façon dégressive sur 3 ans, les montants dont il est ici question sont considérables, la commune intervenant à raison de 12.000 euros maximum la première année, 9.000 euros la deuxième et 6.000 euros la troisième. Au total, il s'agit d'une aide cumulée pouvant aller jusqu'à 27.000 euros dans la phase critique de démarrage de toute nouvelle entreprise !

Comme le souligne le bourgmestre Vincent De Wolf, à l'origine de cette mesure élaborée avec l'échevin Aziz Es dans le cadre d'un partenariat avec hub.brussels : « Il s'agit d'un véritable partenariat win-win ». Et de préciser : « Le propriétaire a ainsi plus de chances de voir son bien occupé, évitant au passage la taxe communale sur les immeubles inexploités et jouissant par là d'une rentrée garantie à plus ou moins long terme. Le locataire bénéficie quant à lui d'une aide directe dans ses frais locatifs. Et la com-

mune diversifie son offre commerciale tout en redynamisant ses quartiers... Tout le monde en ressort donc gagnant ! »

Cette prime est accessible à tout entrepreneur dont l'activité présente un caractère novateur et local et qui s'inscrit dans une gestion durable de son établissement. Pour l'édition 2023, l'appel à projets vise en premier lieu les nouveaux commerces implantés dans une cellule vide dans le quartier de la Chasse. Pendant toute la durée du projet, les bénéficiaires se verront par ailleurs proposer un accompagnement personnalisé par le service du Développement économique et commercial.

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 14 août 2023. Après un avis de recevabilité, les dossiers seront ensuite analysés par une commission de sélection multidisciplinaire qui rendra ses conclusions dans le courant de l'automne.

Pour plus d'informations sur la prime-loyer et/ou pour en consulter les documents annexes (appel à projets, règlement, formulaire de candidature...), rendez-vous sur etterbeek.brussels, rubrique « Vos démarches/Primes et subsides ».

*En 2023, l'accent sera mis sur le quartier de la Chasse mais d'autres secteurs d'Etterbeek seront par la suite mis en évidence.

📍 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL
02 627 23 24 – conomie@etterbeek.brussels

Un programme ambitieux de soutien au commerce local



Cette nouvelle prime-loyer trouve sa source et s'intègre dans un vaste Plan de relance du tissu économique local initié lors de la pandémie de Covid-19 et qui a ensuite été renforcé compte tenu des troubles successifs lui ayant succédé (guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation des prix...). Outre la mise en place d'un service spécialement dédié aux aides Covid ou la création d'une triple prime destinée aux commerçants et artisans de proximité, ce programme d'envergure a également permis de déboucher sur la mise en circulation des chèques Broebel, l'inauguration de la Maison des entrepreneurs Innov'Ett ou encore, plus récemment, le lancement du site web et de l'application mobile Supermark'Ett. Avec ce coup de pouce financier supplémentaire, la commune étoffe donc encore un peu plus l'arsenal déjà considérable déployé jusqu'ici en vue de soutenir le redéploiement commercial sur son territoire !



* ACTION POLITIQUE

Coup de projecteur sur les plaines de jeu d'Etterbeek



Caroline Joway
Echevine des Travaux Publics



Vincent De Wolf
Bourgmestre en charge de la Petite enfance

L'été approche à grands pas et, avec le retour des beaux jours, les enfants etterbeekois retrouvent le chemin de leur plaine de jeu favorite. Le Bourgmestre en charge de la Petite enfance et l'échevine des Travaux publics reviennent sur les quatre plaines récemment aménagées près de chez vous :

Le Ranch

Les 4 modules de jeu de cette plaine peuvent accueillir les enfants dès l'âge d'un an. Son revêtement en EPDM a été choisi pour sa résistance et sa facilité d'entretien.



Place Rinsdelle

Le module principal de cette plaine de jeu a été choisi spécifiquement pour s'intégrer dans un environnement très urbain. Bonus non négligeable : une fontaine à eau potable est située sur la place !



Jardin du Delhaize

Dans ce tout nouvel espace de jeu, les modules sont couleur bois, afin de mieux s'intégrer dans leur environnement.



Emplacement des autres plaines de jeux publiques

1. Plaine des Jardins de Fontenay-sous-Bois (entrée via le 67 de la rue des Champs)
2. Plaine du Paradis des Enfants (entrée via le 61-63 de la rue Baron de Castro)
3. Plaine du parc Gérard (entrée via le 21-23 de la rue Gérard)
4. Plaine du parc ING (entrée via la rue de la Grande Haie, la rue Père De Deken ou la rue de la Gare)
5. Plaine du square Jean-Glineur
6. Plaine du square de Léopoldville

Clos Ponthier

Fruit d'une collaboration entre Log'Iris et la commune, la plus grande plaine de jeux d'Etterbeek a vu le jour l'été dernier et fait désormais le bonheur des enfants de 3 à 12 ans. Sa forme rappelle celle d'une feuille de hêtre, tout comme les modules, ornés de feuilles d'arbres.



Le Bourgmestre Vincent De Wolf rappelle que « la couverture actuelle du territoire etterbeekois en plaine de jeux est le fruit d'une volonté politique impulsée sous l'ancienne législature. En ma qualité de responsable de la Participation citoyenne, j'ai initié plusieurs concertations dans différents quartiers et un point commun s'en dégagait systématiquement : l'idée d'installer des plaines de jeux. Leur augmentation et leur rénovation, on la doit d'abord aux habitants et je les en remercie. En effet, lorsqu'on s'aperçoit de leur fréquentation depuis le retour des beaux jours, on peut se dire que nous avons réussi collectivement quelque chose qui génère beaucoup de convivialité dans nos quartiers et ça, je ne peux que m'en réjouir ! J'ai une affection particulière pour celle située dans le clos Commandant Ponthier car elle constitue un espace de mixité qui manquait dans ce quartier. Avec Arnaud Van Praet, président du CPAS et vice-président de Log'Iris, nous y avons travaillé en collaboration et sommes heureux du résultat que cela a occasionné ».

Comme chaque année à la sortie de l'hiver, le service des Travaux publics a procédé au contrôle et à l'entretien des 53 modules de jeux répartis dans les différents parcs et plaines d'Etterbeek. « Les plaines de jeux sont en effet des endroits propices à la rencontre et à l'échange

entre parents, et des espaces de jeux et de découvertes infinis pour les enfants. Pour que les plus jeunes glissent sur les toboggans ou escaladent les modules pendant que leurs parents conversent tranquillement (tout en les gardant à l'œil!), nous apportons un soin particulier à la sécurité et l'entretien de ces infrastructures » explique l'échevine en charge des Travaux publics.

Une attention constante est portée aux endroits où jouent nos enfants. « Toute dégradation peut être signalée via l'application Fix My Street ou par mail au service. Les gardiens de la paix incluent également les plaines de jeu dans leurs rondes quotidiennes » rappelle l'échevine. La météo de ce début de printemps fut pour le moins capricieuse. « Je me réjouis du retour du beau temps depuis plusieurs jours pour voir les enfants courir, grimper, sauter et rire dans les nombreuses aires de jeux etterbeekois. Ces infrastructures sont essentielles, surtout lorsqu'on n'a pas la chance d'avoir un jardin permettant de jouer et de prendre l'air. Combien d'heures n'y ai-je pas passé lorsque mes enfants étaient plus jeunes ! »



* ACTU

Les chèques émancipation reconduits et revalorisés

Notre Centre Public d'Action Sociale maintient son programme de chèques émancipation cette année, avec une excellente nouvelle pour les familles de notre commune. En 2023, le montant de ces chèques a été doublé, passant de 50 € à 100 € par an et par enfant. Cette augmentation significative témoigne de l'engagement continu du CPAS en faveur de l'épanouissement des jeunes et de la réduction des inégalités sociales.



Initié il y a trois ans par le Président du CPAS, ce programme vise à encourager les enfants et les adolescents à s'engager dans des activités sportives et artistiques, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et favorisant leur intégration sociale au sein de la communauté.

Les chèques émancipation, d'une valeur de 100 € par enfant, offrent aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants dans des clubs sportifs, des stages pendant les vacances scolaires, ainsi que dans des activités culturelles et artistiques reconnues. Que ce soit pour la natation, l'adhésion à une salle de sport, un stage sportif ou encore des activités telles que la chorale, la musique, la danse, le dessin ou les stages d'éveil, ces chèques offrent de multiples opportunités. Ils peuvent également couvrir les frais d'inscription à des activités parascolaires proposées par l'école ainsi qu'à des mouvements de jeunesse reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Vlaamse Gemeenschap.

Il est important de noter que ces chèques émancipation peuvent être cumulés avec les chèques sport proposés par les services Jeunesse et Sport de l'administration communale.

Pour bénéficier des chèques émancipation, les ménages etterbeekois qui bénéficient du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou d'une aide équivalente doivent simplement présenter la preuve de paiement des frais d'inscription à leur assistant-e social-e. De plus, les ménages dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté auront également la possibilité d'en bénéficier après une enquête sociale.

Si vous êtes dans les conditions pour pouvoir bénéficier du chèque émancipation, prenez contact avec le CPAS d'Etterbeek.

i CPAS
02 627 22 57
infos@cpas-etterbeek.brussels

*

Des pistes pour apprendre ou pratiquer le néerlandais

Vous souhaitez découvrir la langue de Vondel ou améliorer les connaissances que vous en avez déjà mais ne savez pas vraiment où vous adresser ni vers qui vous tourner ? Voici un aperçu des diverses options qui s'offrent à vous à ce niveau à Etterbeek, sans avoir recours à des cours privés onéreux.

La **bibliothèque néerlandophone** organise fréquemment des tables de conversation. Destinées aux débutants comme aux plus avancés, celles-ci fonctionnent selon un concept relativement simple : en présence d'un animateur, un court texte, une histoire ou un poème est d'abord lu en petit groupe... avant d'entamer une conversation sur le sujet où chacun est amené à s'exprimer et donner son avis. Outre l'apprentissage ou le perfectionnement du néerlandais, cette activité permet aussi de se cultiver tout en rencontrant d'autres personnes dans un cadre convivial. La prochaine table de conversation aura lieu le mardi 27 juin 2023, de 14h à 15h. La séance est gratuite mais une inscription est souhaitée.

i Bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem)
02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be – etterbeek.bibliotheek.be

La **maison de quartier Chambéry** a pour sa part lancé fin avril, en partenariat avec LIGO (Centra voor Basiseducatie), un module de 10 sessions gratuites de prise de contact avec le néerlandais destiné à un public peu qualifié. Il n'est ici pas nécessaire de participer à l'ensemble du cycle, qui s'étalera jusque fin juin et auquel toute personne intéressée peut se joindre en cours de route : il suffit de se présenter sur place chaque vendredi (jusque fin juin, donc), entre 9h et 12h. En fonction du succès remporté par ce module, celui-ci sera éventuellement relancé à la rentrée.

i Maison de quartier Chambéry (24 rue de Chambéry)
02 646 20 57 – bw@chambery.be – chambery.be

Hormis les tables de conversation qu'il organise déjà de façon sporadique en soirée, le GC De Maalbeek accueillera entre septembre 2023 et janvier 2024 des cours de néerlandais pour adultes certifiés CVO (les mardis et jeudis de 9h à 12h05 pour le niveau 1.1 et les mardis et vendredis, même heure, pour les niveaux 2.1). Si vous êtes domicilié à Bruxelles, ces cours seront gratuits et vous ne payerez que 30 euros pour le matériel (vérifiez auprès d'Actiris si vous avez droit à un chèque langue). N'hésitez pas, dans tous les cas, à vous inscrire à temps si ces cours vous intéressent, notamment lors d'un des moments d'admission d'ores et déjà prévus sur place les 12 juin et 6 septembre 2023, entre 10h et 12h.

i GC De Maalbeek (118 rue Général Leman)
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

*



La situation s'améliore pour les riverains du site Exobois

Le site Exobois situé en contrebas de la place du Quatre Août est l'un des deux seuls sites d'accès terrestre pour les chantiers du métro bruxellois. Les riverains sont donc régulièrement confrontés au bruit lié à l'évacuation des matériaux de chantier.

Après plusieurs rencontres organisées avec les riverains et suite à une réunion technique initiée par le Bourgmestre avec la STIB, un changement important dans la méthode d'évacuation des matériaux de chantier a été décidé pour les travaux programmés durant le week-end de Pâques. Les containers ont en effet été manipulés dans leur entiereté sans transbordement de ballast sur le site Exobois.

Cette nouvelle méthode a **diminué de façon significative les nuisances sonores liées au chantier**. Cette observation a pu être objectivée grâce à une étude acoustique indépendante commandée par la commune. On y observe notamment que le niveau de bruit mesuré pendant les travaux (hors métro) est significativement plus bas que celui mesuré lors des travaux précédents, ce qui montre que le changement de méthode de travail a porté ses fruits.

La commune tient d'ailleurs à remercier chaleureusement les habitants qui ont mis leur balcon ou leur jardin à disposition pour accueillir le matériel indispensable à cette étude acoustique ainsi que celles et ceux qui se sont proposés spontanément.

*

* ACTU EN BREF



La musique à l'honneur le 24 juin !

À l'occasion de la Fête de la Musique qui aura lieu un peu partout à Bruxelles et en Wallonie du 21 au 25/06, Etterbeek vous propose d'assister, le samedi 24 juin, à deux concerts intimistes organisés l'un dans le cadre enchanteur du parc Keith Haring, l'autre sur l'emblématique place Jourdan.

Comme ce fût déjà le cas l'an dernier à la même époque, ces deux concerts d'environ 45 minutes seront chacun donnés à deux reprises, tout d'abord de 14h à 14h45 et ensuite de 16h à 16h45. Gratuits et ouverts à tous, ils accueilleront les adultes comme les enfants dans une ambiance conviviale et festive, la seule condition pour pouvoir en profiter étant de s'y inscrire en amont via le site web de la commune.

Au programme : le quatuor d'instruments à cordes « Ask4More Stringquartet » au sein du parc Keith Haring (122 chaussée Saint-Pierre) et le groupe de variété « Cozy Friends » sur la place Jourdan.

SERVICE ANIMATION
02 627 23 34 – animation@etterbeek.brussels



Retour sur les festivités de printemps

Les mois d'avril et de mai ont été riches en événements culturels et familiaux. La Foire⁽¹⁾ a ainsi posé ses quartiers durant quinze jours devant le parc du Cinquantaire. Non loin de là, le 7 mai, c'était la Fête de l'avenue de Tervueren⁽²⁾. Les plus courageux ont bravé la pluie pour profiter des nombreux stands et animations organisés par les communes d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Pierre. Certains ont même pu s'essayer à différentes disciplines sportives grâce aux clubs etterbeekois présents au Marché du Sport. Ce même week-end, Etterbeek participait également à la fête de l'Iris en proposant visites guidées et spectacles vivants dans le magnifique cadre du parc et de la Maison Hap. Enfin, les 12, 13 et 14 mai, le public a pu retrouver avec plaisir le Marché médiéval d'Etterbeek⁽³⁾. Un retour en fanfare pour cet événement qui a accueilli plusieurs dizaines de milliers de personnes en trois jours sous un magnifique soleil !



(1)



(1)



(2)



(2)



(3)



(3)



Nos centenaires à l'honneur !

Le 10 avril dernier, le bourgmestre est venu rendre une petite visite au Home Beauport pour célébrer madame Gisèle Humblet en compagnie des autres résidents et du personnel du home. À 101 ans, Gisèle se souvient avec nostalgie de ses nombreux voyages et de ses années passées à l'académie pour apprendre le dessin! Le 5 mai, c'était au tour de madame Henriette Declercq d'être mise à l'honneur. Notre résidente de la maison de repos Le Cinquantaire a également reçu les félicitations de l'échevin de l'Etat civil, Patrick Lenaers. Enfin, le 14 mai, c'est madame Dumont qui a célébré ses 102 ans, entourée de ses proches et du bourgmestre.



Opinions



LA LISTE
du Bourgmestre

La quiétude d'un quartier retrouvée grâce à la persévérance du Bourgmestre



Laure-Mélanie Defeche
Conseillère communale

Le site Exobois, situé près de la station Thieffry, est l'une des deux seules entrées terrestres vers le métro bruxellois. Il génère une série de nuisances pour les habitants du quartier dès que des travaux s'y déroulent.

Depuis plusieurs mois, la situation a véritablement changé. La raison ? L'implication d'un Bourgmestre, en concertation avec les habitants du quartier, qui a réussi à faire entendre raison à la STIB.

Résultat ? À la suite de plusieurs rencontres, de nombreuses mesures ont été prises par la STIB pour réduire les nuisances durant des travaux importants d'amélioration du réseau du métro. Travaux que le Bourgmestre avait d'abord refusé d'autoriser l'automne dernier, car la quiétude du quartier n'était pas assurée. Six mois plus tard, tout a été mis en place pour limiter les bruits, les poussières et pour mieux communiquer avec les habitants. Aujourd'hui, une convention pour graver ces engagements dans le marbre a été conclue avec la société de transport.

Cette histoire, qui a touché un quartier de près d'un millier de personnes, met en lumière ce que nous défendons depuis des années : la concertation citoyenne. Nous y veillons à coup de réunions publiques, de diagnostics en marchant et de conseils consultatifs. Travailler au renforcement de ces initiatives caractérise l'oxygène dont la démocratie locale a plus que jamais besoin.



Le parc du Cinquantenaire



Vincent Biauce
Chef de groupe

En 2030, la Belgique fêtera son bicentenaire. Le gouvernement fédéral a choisi de faire du parc du Cinquantenaire l'épicentre des festivités.

Cet événement sera également l'occasion de donner un coup de jeune aux musées et de recouvrir la trouée créée par le tunnel automobile.

Le parc du Cinquantenaire occupe une place importante dans le cœur des Etterbeekoises.

En effet, beaucoup d'entre nous le considèrent, par sa proximité, comme leur jardin.

La Région bruxelloise ne cesse d'investir dans le parc pour en faire un lieu privilégié de détente et de maintien de la biodiversité. À cette fin, elle a réduit l'accès au site aux véhicules motorisés et a augmenté le nombre de zones préservées.

Soulignons par ailleurs les efforts de Bruxelles Environnement en termes de propreté et d'aménagement du parc.

Nous sommes également nombreux à en faire notre terrain de sport. N'apercevez-vous pas, lorsque vous vous promenez, de nombreuses coureuses, marcheurs, footballeuses, basketteurs, joueurs de pétanque...? Cela démontre que les Bruxelloises ont un besoin croissant d'infrastructures sportives qui permettent, au-delà d'entretenir sa forme, de créer des liens et d'apprendre le respect, le fair-play...

En ville, les espaces verts sont essentiels !
Préservez et protégez-les !



La carte de stationnement moins chère pour le premier véhicule



Zacharia Moktar

En mars dernier, le Conseil communal d'Etterbeek a voté pour une modification des tarifs des cartes de stationnement.

Comme vous le savez peut-être, les habitants de la commune peuvent actuellement disposer d'une carte de stationnement au prix de 25€ pour le premier véhicule et de 75€ pour le second. Désormais, dès votre prochain renouvellement de carte, celle-ci ne vous coûtera plus que 15€ pour le premier véhicule.

La crise climatique exige de nous des réponses urgentes. Elle nous oblige à nous lancer dans la transition écologique. Mais certaines et certains ne peuvent tout simplement pas faire l'impasse sur leur véhicule, pour des raisons professionnelles ou d'organisation familiale (imaginons une famille monoparentale dont les jeunes enfants fréquentent des écoles différentes, par exemple). De plus, la crise énergétique et la hausse du prix des carburants qu'elle implique frappent déjà fortement le portefeuille des ménages. En portant la carte de stationnement pour le premier véhicule à 15 €, nous voulons contribuer à l'allègement de la charge financière des Etterbeekoises.

La diminution du prix de cette carte de stationnement pour les habitants ne devait cependant pas inciter à l'utilisation de la voiture, ni mettre à mal les finances communales qui mettent en oeuvre de nombreux services publics. Pour assurer plus de justice fiscale et pour contribuer à l'effort à fournir pour améliorer notre environnement, nous avons donc augmenté le tarif de la seconde carte riverain, qui passe quant à lui de 75€ à 120 €.

En espérant que ces mesures pourront soulager le quotidien de nos citoyens et qu'elles nous permettront d'améliorer l'environnement dans lequel nous vivons.



Les Engagés
POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE

Un CPAS très proche des Etterbeekoises



Laurent de Liedekerke
Conseiller CPAS

Avec une augmentation de la dotation communale de 2,2 millions d'euros, les services du CPAS se voient confortés dans leur mission d'aide et d'accompagnement. Une réalité dont je découvre l'ampleur depuis mon arrivée au conseil du CPAS voici un an. J'y constate à la fois l'augmentation forte des dossiers d'aide mais surtout la rapidité de la prise en charge. Plus de 1.700 ménages sont aidés en 2022 par la cellule Énergie. En cas de difficulté face aux factures énergie, il ne faut pas hésiter à contacter le CPAS.

Pour gagner davantage en efficacité, car il est toujours possible de faire mieux, il conviendrait d'améliorer la transmission d'informations entre les différentes cellules. D'autre part, le point noir reste indubitablement l'accès au logement. Avec 60 à 70 logements libérés par an, il est impossible de répondre à l'ampleur de la demande. Il faut attendre 13 à 14 ans pour obtenir un logement deux chambres ou plus.

Saluons aussi le soutien majeur à l'égard des familles ukrainiennes. Sur les quelques 600 Ukrainiens ayant rejoint notre commune, la moitié bénéficie d'une aide du CPAS. Notons qu'Etterbeek est une des communes bruxelloises les plus accueillantes à l'égard des Ukrainiens, en raison aussi de l'accueil qui leur a été réservé par des particuliers et par les écoles, dont la densité par habitant est la plus élevée de Belgique.



Cinquantenaire 2030 : le travail ne fait que commencer



Tom Van Rijn

Si nous ne pouvons que nous réjouir de l'ambition affichée de donner un coup de neuf à notre Cinquantenaire, chez Défi, nous ne sommes pas naïfs : comme tout projet d'ampleur, il ne faut pas s'attendre à ce que tout se passe comme prévu.

D'un point de vue technique, au-delà des nombreuses rénovations, le recouvrement du tunnel est un projet très complexe et il ne faudrait pas que le Cinquantenaire devienne la nouvelle gare de Mons.

D'un point de vue politique, si personne ne peut être en désaccord pour dire « On va améliorer ça » et associer son nom à un chouette projet, quand plusieurs ministres et différents niveaux de pouvoir collaborent, il y aura bien des divergences de point de vue quand surgiront des imprévus.

Chez Défi nous n'aurons qu'une seule boussole : l'intérêt du citoyen !

Que ce soit dans la majorité ou l'opposition, nous serons toujours critiques et constructifs avec deux objectifs :

- 1) Que ce projet réponde d'abord aux attentes des citoyens, qu'il faudra absolument consulter. Le Cinquantenaire et ses musées doivent d'abord plaire à la population avant d'être un élément de prestige.
- 2) Que ce projet aboutisse dans son ambition tout en restant raisonnable, tant en matière de budget que de temporalité.

* AGENDA

CULTURE

Du 23 au 27 juin

Exposition de fin d'année à l'Académie Constantin Meunier

Présentation des travaux des élèves des différentes sections

Académie Constantin Meunier (78 rue Général Tombeur)
23/06 (vernissage à 19h) – 24 & 25/06 (14h à 18h)
26 & 27/06 (18h à 21h)

02 735 37 43 – academie.desarts@telenet.be
aca-etterbeek.be

Du 24 au 26 juin

Exposition de fin d'année à la RHok Académie –
Présentation des travaux des élèves des différentes sections

Site Etterbeek (2 avenue Edouard de Thibault) –
Site Woluwe-Saint-Pierre (12 Petite rue de l'Eglise)
24 et 25/06 (11h à 19h) – 26/06 (14h à 21h)

02 733 45 51 – info@rhokacademie.be
www.rhokacademie.be

En juin et juillet

Expositions organisées au sein de l'Espace Entrée Libre

Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Jusqu'au 28/06 : exposition « De la Perse au Sahel à la mer de Chine » de l'artiste Jarges (peinture)

À partir du 29/06 : exposition collective d'été

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

FAMILLE & JEUNESSE

Vendredi 23 juin

Soirée jeux à la ludothèque

Ludothèque communale (24 avenue du Préau) – 18h à 20h
02 642 90 22 – ludotheque-etterbeek@skynet.be

PARTICIPATION

Chaque mercredi (hors période de congés scolaires)

Tables de conversation (FR & EN) organisées à l'initiative de la communauté In Etterbeek

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 18h30 à 20h
02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels



PROPRETÉ PUBLIQUE

Samedis 24 juin et 29 juillet

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

24/06 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers – 9h à 14h
29/07 : avenue des Gaulois – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

SPORT

Chaque samedi

Marche urbaine – Balades modérées (2 à 3 km) en groupe à la (re)découverte de la commune

Départ à 10h depuis un lieu de rendez-vous chaque fois fixé au sein du quartier visité

Retour sur l'esplanade de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Inscription obligatoire

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels



STAGES

Du 3 au 20 juillet

Ateliers d'été pour enfants de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire

Maison de quartier Chambéry (24 rue de Chambéry) – 9h à 16h30 (activités) / 8h à 9h et 16h30 à 17h30 (Garderie)

02 646 20 57 – chambéry@dbroej.be – chambéry.be



En juillet et en août

Stages artistiques et créatifs pour enfants, adolescents et adultes

Programme « Pistache » : peinture, dessin, sérigraphie, céramique, gravure, etc.

Centre d'Expression et de Créativité « Ateliers Artscade » (avenue de Tervueren 3bis)

02 770 92 50 – info@plateau96.be – artscade.be

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Jeudis 15 juin et 13 juillet

Atelier « Biodiver-cité » – Initiation au maraîchage et à la permaculture

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 17h à 19h
15/06 : initiation à la cuisine des plantes sauvages

13/07 : le rôle des fleurs au sein du potager

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Samedis 17 juin et 1^{er} juillet

Atelier « Un verger au fil des saisons » – Initiation à la gestion écologique des arbres fruitiers

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h
17/06 : biodiversité, ravageurs et maladies

01/07 : taille d'été des arbres palissés

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Jeudi 29 juin

Atelier « Cultiver en ville » – Séance de coaching sur la production de légumes en milieu urbain

S'organiser pour gérer son potager en été –

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 14h à 17h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

VIE POLITIQUE

Lundi 26 juin

Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 23 22 – secretariat@etterbeek.brussels



De l'aide pour remplir votre déclaration d'impôts

En collaboration avec la commune, le SPF Finances organise une série de permanences à destination des personnes éprouvant des difficultés pour réaliser leur devoir fiscal via la plateforme MyMinFin et souhaitant bénéficier d'un accompagnement à ce niveau.

Ces permanences se dérouleront dans les locaux de la commune, uniquement sur rendez-vous les 19, 20 et 21/06 2023, de 9h à 12h et de 13h à 15h. Intéressé-e ? Prenez rendez-vous par téléphone au 02 627 26 10, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, dès à présent et jusqu'au 21/06/2023 inclus.

Attention : Un rendez-vous (12 minutes) = une seule déclaration. Pas d'aide sans carte d'identité (ou copie de carte d'identité et procuration si la démarche est effectuée pour un tiers)



Suspension des permanences durant l'été

Les permanences traditionnellement organisées le mardi soir (de 16h à 18h45) par certains services de l'administration seront interrompues en juillet et en août, à l'exception de celles permettant de venir retirer un passeport, une carte d'identité/de séjour, un permis de conduire ou

des documents administratifs, qui auront encore lieu les mardi 4 juillet et 1^{er} août. Ces permanences reprendront selon leurs modalités habituelles dès la rentrée de septembre, soit à partir du mardi 05/09/2023.

